

2024-020  
TG

## DELIBERATION

COMMUNE DE MARCILLY LE CHATEL,  
SEANCE du 16 octobre 2024 :

**Présents :** GOUBY Thierry, DERUE MOLLE Odile, FORAISON Jacques, COHAS Régine, ROCHIGNEUX Didier, BOURSIER Adeline, DELHOMME Baptiste, DUCHEZ Stéphane, GIBERT Marie-Anne, GRANGE JF, JOUIN Nicolas, MASSACRIER Marie-Claude, SEFERIAN Sandrine

**Absents :** GARIN Maximilien, COMBE Emilie.

**Secrétaire de séance :** Jacques FORAISON

### Objet : Révision prix loyers appartements

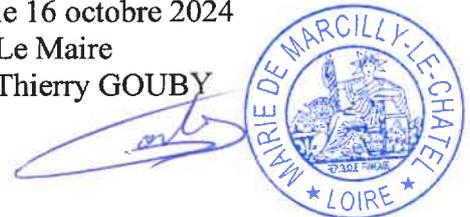
Mr Thierry GOUBY, Maire, informe le conseil qu'un appartement s'est libéré dans le bâtiment Amasis et que la commune a décidé d'entreprendre quelques travaux de rafraîchissement. Il propose au conseil d'augmenter à 395 € le loyer de cet appartement pour les prochaines locations.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le montant du loyer comme suit :**

- Appartement n° 2 de 58 m2 : 395 €

Ont signé au registre tous les membres présents.  
Copie certifiée conforme

Fait à MARCILLY LE CHATEL,  
le 16 octobre 2024  
Le Maire  
Thierry GOUBY



Le secrétaire de séance  
Jacques FORAISON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201345-20241016-2024-020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2024  
Publication : 17/10/2024